











Les douaniers font leur grand débat

À l'heure des grandes « consultations citoyennes », les douaniers ont décidé de faire leur grand débat également. Ainsi, sur la DR de Dunkerque, tous les douaniers ont pu exprimer leurs doléances et rédiger la liste de leurs revendications (voir document de l'intersyndicale locale ci-joint). Les salaires et une meilleure reconnaissance sont au cœur des enjeux, tout comme l'avenir de nos missions.

La mise en œuvre du BREXIT, aux forceps pour ce qui concerne la DGDDI, replace les douaniers au centre des enjeux économiques, fiscaux et de lutte contre toutes les fraudes. Cette mise en œuvre difficile met aussi en évidence l'état dans lequel a été mis notre belle maison depuis des années de réformes successives.

Il faut donc dans la période que les douaniers se fassent entendre car cela ne peut plus durer

C'est ce que les collègues des DR de Dunkerque et Lille tentent de mettre en place. Ils ont déposé leur cahier revendicatif au directeur interrégional vendredi dernier, lui laissant jusqu'au 1^{er} mars pour répondre. À défaut de réponse, les actions vont commencer dès le lundi 4 mars, dans la durée, et sous toutes les formes possibles et imaginées par les agents eux-mêmes.

L'intersyndicale CFDT-CFTC-CGT-SOLIDAIRES-UNSA-CGC-USDFO, face à une administration sourde aux revendications des douaniers depuis des mois voire des années, soutient ce processus d'actions envisagées dès le lundi 4 mars.

Elle alerte par la présente les médias sur la situation des douaniers, de leurs missions et de leurs services.

Nous ne doutons pas un instant que les douaniers, comme toujours, vont s'engager corps et âme dans cette nouvelle étape de l'histoire douanière. Chacun souhaite que le BREXIT se passe au mieux. Ils vont donc pallier les manquements et l'impréparation.

Mais ils veulent aussi alerter les autorités et les populations sur l'état de délabrement de notre administration depuis des années (6000 douaniers supprimés en 25 ans, de nombreuses fermetures de bureaux et brigades, des conditions de travail dégradées, etc) et surtout une politique salariale en berne, sans aucune revalorisation, sans aucune reconnaissance.

L'intersyndicale CFDT-CFTC-CGT-SOLIDAIRES-UNSA-CGC-USDFO demande en urgence une audience chez le Ministre de tutelle, Gérald Darmanin, le Directeur général assurant lui-même que les dossiers effectifs, rémunération et pouvoir d'achat ne relèvent pas de la compétence de son comité technique.

Annexe : Contenu de la lettre ouverte de l'intersyndicale locale

Lettre ouverte à l'Administration

L'intersyndicale réunie le 22 février 2019 a procédé au dépouillement des revendications déposées par les agents dans les urnes prévues à cet effet.

Vous trouverez ci-dessous la liste non-exhaustive des principales revendications :

- Augmentation pour l'ensemble des agents SU et CO des heures de nuit, de dimanche et de jour férié à 7,00 € brut
- Augmentation du point d'indice avec indexation sur l'inflation
- Augmentation de la grille indiciaire
- Suppression de la journée de carence
- Prise en charge par l'état, d'au moins 50% de la complémentaire santé
- Intégration totale des primes dans le calcul des droits à pension
- Indemnité mensuelle Brexit pérenne de 120 € pour l'ensemble des agents des douanes
- Augmentation de l'IRTI (Indemnité de risques à taux inversé) pour les SU et de l'ACF (Allocation complémentaire de fonctions) pour les AG/CO
- Pour les services actifs SU et CO à venir, bonification au prorata de toutes les années effectuées en actif, avec suppression des bornes d'âge
- Pour les SU, en matière d'habillement : abondement du carnet à points, amélioration de la qualité des vêtements et réduction des délais de livraison
- Retour au système des compensations exceptionnelles
- Revalorisation de la prime CAMARI (Certificat d'aptitude à manipuler les appareils de radiologie industrielle)
- En surveillance, rétablissement des heures de sport
- Passage des agents de catégorie C en B
- Formation professionnelle en présentiel et adaptée aux réalités du terrain : suppression du elearning
- Instauration d'un repos compensateur à hauteur de 25 % sur les heures de nuit effectuées
- Pour les SU, définir un maximum en pourcentage d'heures de nuit par mois
- Application non restrictive de la note sur les AEA (autorisations exceptionnelles d'absence)
- Revalorisation des chèques déjeuner
- Augmentation et même création (pour Arras) de l'indemnité de résidence
- Re-création de la Division d'Arras avec maintien sur la DR de Dunkerque
- Maintien des missions comptables et du recouvrement à la DGDDI
- Aménagement des locaux en totale concertation avec les agents (réfection des locaux, agrandissement et aménagement des locaux sociaux, des hangars de contrôle fonctionnels...)
- Prime de départ à la retraite d'un mois de salaire
- Possibilité de cumuler les NBI (Nouvelle bonification indiciaire)
- Prise en charge totale des frais de déplacement pour les concours
- Réinstauration de la cessation progressive d'activité
- Suppression des indicateurs de performance
- Sur les mêmes résidences, respect du tableau interne de mutation
- Stop à la remise en cause des missions douanières au nom de la fluidité des trafics
- Non au mépris d'une certaine hiérarchie vis-à-vis des agents

L'intersyndicale exige de l'Administration une réponse favorable à l'ensemble de ces revendications avant le 1er Mars prochain.

À défaut de réponse ou de rejet des propositions, nous engagerons les processus d'action que nous avons définis avec les agents pour faire aboutir leurs revendications.

Les représentants de l'intersyndicale :

Laurent Eimann, Jean-pierre Bonvoisin, Philippe Bollengier, Gioacchino Garulli, Pascaline Boubet